



## Entretien de la chaudière par le locataire

Par **ancolie44**, le **03/11/2009** à **22:51**

Bonjour,

Le propriétaire est -il en droit de m'imposer une entreprise pour assurer l'entretien de la chaudière de mon logement en location?

Merci pour vos réponses

Par **jeetendra**, le **04/11/2009** à **08:23**

bonjour, vous etes libre de choisir l'entreprise d'entretien de chaudière pour [fluo]l'entretien annuelle[/fluo], le propriétaire n'a pas à vous imposer son propre prestataire, tenez bon, bonne journée à vous.